COLLEGE ETIENNE JEAN LAPASSAT 105, AVENUE CHATEAU FLEURY 26100 ROMANS SUR ISERE

CAHIER DES CHARGES CONTRATS PHOTOCOPIEUR

Les caractéristiques techniques attendus de l'appareil sont décrites dans l'article 1. La mise à disposition du copieur doit comprendre 2 contrats, décrits dans les 2 articles suivants :

- un contrat de vente avec une livraison fin février 2021,
- un contrat de maintenance sur 20 trimestres.

1) CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE L'APPAREIL

Copieur A4 et A3, noir et blanc et couleur, et recto-verso

Multifonction: scanner, copieur, imprimante

Vitesse minimum: 50 copies minutes en A4

Chargeur automatique d'originaux en recto-verso

3 bacs au minimum de stockage du papier de 500 feuilles (2 A4 et 1 A3)

Fonction tri.

Possibilité de connexion au réseau informatique et à une clé USB pour les impressions (carte réseau)

Ecran tactile de sélection des fonctions,

Possibilité d'agrandir et d'amoindrir les documents (fonction zoom),

By-pass (notamment pour les transparents),

Possibilité de scanner les documents en grande capacité (vitesse identique à l'impression) afin de permettre un archivage direct des documents sur le réseau (serveur où postes)

2) CONTRAT DE VENTE

La proposition pour la vente du matériel doit prendre en compte :

- La mise à disposition de la machine,
- La livraison,
- La formation à ce nouvel outil auprès des 10 personnes de l'Administration,
- L'installation sur le serveur de ce nouvel appareil, et l'installation des drivers d'impressions sur les 10 postes de travail de l'administration.

3) CONTRAT DE MAINTENANCE

Le contrat de maintenance devra inclure :

- les encres et leur livraison,
- les pièces détachées,
- au minimum deux entretiens préventifs par an,
- les interventions techniques lors de pannes (main d'œuvre, déplacement et pièces détachées) dans les 4 heures ouvrés,
- tous les frais administratifs.
- l'indice d'évaluation annuelle avec le calcul réalisé chaque année du nouveau coût de maintenance,
- Le coût sera exprimé à la copie pour un volume annuel de 100 000 pages minimum en noir et blanc et 20 000 pages minimum en couleur. Aucune autre somme annexe (frais de dossier, frais divers, ...) ne devra être demandé ultérieurement. La proposition devra également précisé le coût copie pour les éventuelles copies supplémentaires.

Le contrat de maintenance sera obligatoirement de 5 ans, du 01/03/2021 au 28/02/2026. A l'issue de cette première période, le contrat pourra éventuellement être renouvelé pour des périodes d'un an après accord express des deux parties.